Plus de milles et de récompenses pour vous!



Nous apportons des changements à notre **programme de services bancaires** AIR MILES^{MD†} le 1^{er} juillet 2025.

Ces améliorations offriront de nouvelles possibilités de cumuler des miles grâce aux Services bancaires courants de BMO. Lisez la suite pour découvrir les avantages de ces changements.

Caractéristiques	Actuellement	☆ Nouveauté
Obtenez 2x les milles lorsque vous effectuez des achats admissibles au moyen de votre carte de débit BMO ^{MD}	Sans objet	2x les milles par tranche de 25 \$ d'achats d'épicerie admissibles, jusqu'à concurrence de 500 \$ d'achats admissibles par mois¹ ET 2x les milles par tranche de 25 \$ d'achats dans des clubs-entrepôts admissibles, jusqu'à concurrence de 500 \$ d'achats admissibles par mois¹
Obtenez des milles AIR MILES ^{MD†} lorsque vous effectuez des achats au moyen de votre carte de débit BMO ^{MD}	1 mille par tranche de 30 \$ d'achats	1 mille par tranche de 25 \$ d'achats partout ailleurs, jusqu'à concurrence de 4 000 \$ d'achats admissibles par mois¹
Obtenez des milles AIR MILESMO† en prime en maintenant un solde quotidien minimal dans votre compte de chèques	Sans objet	50 milles en prime chaque mois où vous maintenez un solde quotidien de 4 000 \$ ou plus dans votre compte de chèques²
Autres caractéristiques et avantages	Sans objet	 ✓ Protection contre le vol d'identité EnGarde^{MD‡,3} ✓ Forfait famille⁴ ✓ Passage automatique au statut d'adhérent <u>AIR MILES Or^{MD‡,5}</u>





De plus, vous continuerez à profiter des avantages suivants :

Caractéristiques

Frais mensuels du programme

Transactions bancaires courantes incluses⁶

Obtenez des milles AIR MILES en prime si vous êtes aussi titulaire d'une carte de crédit BMO^{MD}

Actuellement

17,95 \$

Illimitées

25 milles en prime chaque mois si vous êtes aussi titulaire de la carte Mastercard^{MD*} BMO AIR MILES World ou de la carte Mastercard BMO AIR MILES World Elite^{MD*}





- 1. À compter du 1er juillet 2025, avec le programme de services bancaires AIR MILES, vous obtiendrez : i) un (1) mille AIR MILES (« mille ») par tranche de 25 \$ d'achats, jusqu'à concurrence de 160 milles (4 000 \$ d'achats nets admissibles) par mois civil; et ii) un (1) mille AIR MILES en prime (« mille en prime ») par tranche de 25 \$ d'achats chez des commerçants classés selon le « code de catégorie de commerçant » (CCC) de Mastercard en tant qu'« épiceries et supermarchés » (CCC 5411) et en tant que « clubs-entrepôts » (CCC 5300), pour un total de deux (2) milles (y compris le taux d'accumulation de base). Les milles en prime seront accumulés sur les achats admissibles dans les épiceries et les clubs-entrepôts, jusqu'à concurrence de 500 \$ en achats nets par mois civil pour chaque catégorie. Les milles sont calculés sur le total cumulatif des achats admissibles (moins les remboursements) effectués avec votre carte de débit BMO et inscrits à votre compte principal au cours d'un mois civil. Le « compte principal » est défini comme un compte de chèques principal ou un compte de chèques à intérêts (pour les clients actuels) en dollars canadiens et est celui que vous désignez pour payer les frais requis dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES, par exemple les frais mensuels du programme et les frais de transaction. Tous les achats réglés par carte de débit sur des comptes supplémentaires dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES, par exemple les frais mensuels du programme et les frais de transaction. Tous les achats réglés par carte de débit sur des comptes supplémentaires dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES dans le codre du programme de services bancaires AIR MILES dans le codre du programme de services bancaires AIR MILES dans les 90 jours suivant la fin de la période de relevé applicable. Le nombre de milles accordés est arrondi au nomb
- 2. Les milles AIR MILES en prime sont accordés lorsque vous maintenez le solde quotidien minimal en tout temps tout au long du mois civil dans un compte de chèques principal ou un compte de chèques à intérêt (pour les clients actuels) qui a été désigné comme compte principal (défini) du programme de services bancaires AIR MILES. Le « compte principal » est défini comme un compte de chèques principal ou un compte de chèques à intérêts (pour les clients actuels) en dollars canadiens et est celui que vous désignez pour payer les frais requis dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES, par exemple les frais mensuels du programme et les frais de transaction.
- 3. Vous êtes admissible au service EnGarde si vous êtes un résident canadien et avez l'âge de la majorité dans votre province ou territoire de résidence et que vous êtes titulaire d'un compte principal lié au programme de services bancaires AIR MILES. L'accès aux Services bancaires en ligne de BMO ou aux Services mobiles BMO est requis pour inscrire au service. Vous trouverez les modalités à l'adresse www.bmo.com/engarde/modalitesSLG.
- 4. Si vous êtes le titulaire principal du compte lié au programme de services bancaires AIR MILES, les membres de votre famille qui font partie de votre ménage peuvent ouvrir des comptes dans le cadre de votre programme de services bancaires (« compte de membre ») sans frais mensuels du programme supplémentaires. Les comptes de membres sont tous les comptes supplémentaires ouverts dans le cadre du programme de services bancaires, que vous détenez ou qui sont détenus par des membres de votre famille ou conjointement avec des membres de votre famille. Les comptes de membres ne sont pas admissibles à l'obtention de milles AIR MILES ou de milles AIR MILES en prime. Pour connaître toutes les modalités, consultez le site www.bmo.com/forfaitfamille. Le Forfait famille peut être établi à votre succursale locale de BMO à compter du 2 juillet 2025.
- 5. Les titulaires d'un compte principal lié au programme de services bancaires AIR MILES recevront automatiquement le statut d'adhérent AIR MILES Or en savoir plus et pour connaître les avantages du statut d'adhérent AIR MILES Or, consultez le site <u>airmiles.ca</u>.
- 6. Les transactions comprennent les transactions bancaires courantes effectuées à une succursale ou un guichet automatique de BMO ou au moyen des Services bancaires par téléphone, des Services bancaires en ligne ou des Services mobiles de BMO. Sont également inclus les achats par carte de débit, les chèques tirés sur votre compte, les prélèvements automatiques et les transactions Virement *Interac*, sans frais supplémentaires. Des limites peuvent s'appliquer aux transactions. Vous devez payer les frais liés aux transactions, aux services et aux produits non inclus dans le programme de services bancaires AIR MILES.

MOT/MCT Marque déposée/marque de commerce d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par AIR MILES Loyalty Inc. et par la Banque de Montréal.

MO# Mastercard, World Elite et le logo formé de deux cercles imbriqués sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated. Utilisées sous licence.

MD‡ EnGarde est une marque de commerce de Sigma Loyalty Group Inc.